

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AVRIL 2014

Le vingt-trois avril deux mil quatorze, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT PARDoux, légalement convoqué le dix-huit avril deux mil quatorze, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Benoît PIRON, Maire.

Etaient présents : Benoît PIRON, Johann BARANGER, Damien PARNAUDEAU, Marie-France TALINEAU, Jean-Luc GUINARD, Isabelle TOURTOIS, Sophie AUGER, Alain BARD, Angélique BOURDIN, Patrick CLISSON, Jacky FAVREAU, Marylène GIRAUDON, Fabienne HULCELLE, Chrystèle JARNY, Anthony PEIGNON, Thierry PROUST, Cécile TAVENEAU, Sandra VIDARD.

Etait absent : Emmanuel ROUSSELOT

La secrétaire : Marylène GIRAUDON

Lecture et approbation du compte-rendu du 16 avril 2014

Madame TALINEAU fait lecture du compte rendu du 16 avril 2014.

Madame VIDARD intervient pour ajouter au procès-verbal :

« L'opposition précise que si les conseillers de l'ancienne municipalité ont participé aux discussions et aux votes des opérations portés sur la section investissement, les nouveaux conseillers découvrent ces données à travers des rumeurs. Il apparaîtrait opportun de prévoir rapidement un temps présentation de ces projets votés et dépassant 50 000 € ».

« L'opposition et des citoyens de la commune s'étonnent de la reconduite des traitements pesticides (avec photo à l'appui) par les employés communaux malgré le fait que la Municipalité soit adhérente de la Charte Terre Saine ».

Une fois ces remarques formulées et rajoutées, le compte-rendu a été approuvé à l'unanimité.

Approbation du compte administratif et du compte de gestion pour le budget principal et les budgets annexes pour l'année 2013

Après la présentation effectuée par la Secrétaire Générale, Monsieur le Maire quitte la salle pour le vote. Monsieur ROUSSELOT a donné procuration à Monsieur GUINARD pour l'ensemble des votes de ce conseil.

Madame TALINEAU demande à l'Assemblée de se prononcer sur le compte administratif 2013 du budget principal, avec :

- 16 voix « pour »,
- 2 voix « abstention »,
- 0 voix « contre ».

Madame TALINEAU demande à l'Assemblée de se prononcer sur le compte administratif 2013 du budget annexe, Village des Chaumes, avec :

- 16 voix « pour »,
- 2 voix « abstention »,
- 0 voix « contre ».

Madame TALINEAU demande à l'Assemblée de se prononcer sur le compte administratif 2013 du budget annexe, Local Commercial, avec :

- 16 voix « pour »,
- 2 voix « abstention »,
- 0 voix « contre ».

Vote du budget principal et des budgets annexes pour l'année 2014

Après la présentation effectuée par la Secrétaire Générale, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur le budget primitif 2014 du budget principal, avec :

- 18 voix « pour »,
- 0 voix « abstention »
- 0 voix « contre ».

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur le budget primitif 2014 du budget annexe Village des Chaumes, avec :

- 16 voix « pour »,
- 2 voix « abstention »,
- 0 voix « contre ».

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur le budget primitif 2014 du budget annexe Local Commercial, avec :

- 18 voix « pour »,
- 0 voix « abstention »,
- 0 voix « contre ».

Vote des taux d'imposition des impôts directs

Un document d'aide à la décision pour le vote des taux d'imposition a été transmis à tous les élus par courrier électronique avec cinq scénarios : 0 %, 1 %, 2%, 3% et 5 % d'augmentation pour la taxe d'habitation, le foncier sur le bâti et le foncier sur le non bâti.

Monsieur le Maire précise qu'il serait mal venu d'augmenter en début de mandature. Monsieur PROUST confirme cette position. Monsieur PARNAUDEAU souhaite que le taux soit majoré annuellement et ainsi, progressivement.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal choisit le scénario n° 1 qui stipule aucune augmentation de taux des impôts directs pour l'année 2014.

Approbation de l'affectation de résultats du budget principal et des budgets annexes pour l'année 2013

La Secrétaire Générale présente une diapositive qui reflète les « restes en caisse » sur chaque budget au 31 décembre 2013 :

- Budget principal : excédent de 261 015,01 €
- Budget annexe « local commercial » : excédent de 6 288,42 €
- Budget annexe « Village des Chaumes » : déficit de 25 846,30 €

Madame DREILLARD précise à l'assemblée que sans le budget principal, les budgets annexes n'existeraient pas.

Après divers échanges, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur l'affectation de résultats de 2013, pour le budget principal et les budgets annexes, tel qu'elle a été présentée ci-dessus, avec :

- 17 voix « pour »,
- 1 voix « abstention »,
- 0 voix « contre ».

Elections des membres du Conseil Municipal au CCAS

Madame TOURTOIS, responsable de la commission communale Affaires sociales et Vie quotidienne, propose une liste des membres du CCAS faisant partis des conseillers municipaux :

- 1 - Mme TOURTOIS Isabelle
- 2 - Mme AUGER Sophie
- 3 - Mme TALINEAU Marie-France
- 4 - Mme GIRAUDON Marylène
- 5 - Mr BARANGER Johann
- 6 - Mme VIDARD Sandra

Aucun autre conseiller ne propose de liste de candidats.

Monsieur le Maire demande donc à l'Assemblée de se prononcer sur l'élection des membres du CCAS de la liste unique, avec :

- 18 voix « pour »,
- 0 voix « abstention »
- 0 voix « contre ».

Désignation des délégués aux commissions intercommunales

La Communauté de Communes demande à chaque commune adhérente de proposer des candidatures pour les différentes commissions intercommunales. Le vote final aura lieu lors du Conseil Communautaire du 29 avril 2014.

Commission enfance jeunesse et sociale :

Monsieur BARANGER Johann,
Madame AUGER Sophie.

Commission voirie et bâtiments :

Monsieur PIRON Benoît,
Monsieur GUINARD Jean-Luc.

Commission affaires scolaires :

Madame HULCELLE Fabienne,
Madame TAVENEAU Cécile.

Commission économique :

Monsieur BARD Alain,
Monsieur PARNAUDEAU Damien.

Commission urbanisme (Plui) :

Monsieur BARANGER Johann,
Monsieur FAVREAU Jacky.

Commission locale d'évaluation des charges :

Monsieur PIRON Benoît,
Monsieur CLISSON Patrick.

Commission intercommunale des impôts directs :

Monsieur BARD Alain (Titulaire),
Madame HULCELLE Fabienne (Suppléante),
Monsieur CLISSON Patrick (Titulaire),
Monsieur ROUSSELOT Emmanuel (Suppléant).

Pays de Gâtine :

Monsieur PIRON Benoît,
Monsieur BARANGER Johann.

Désignation des titulaires et délégués au Syndicat Mixte à la Carte (SMC)

Monsieur le Maire informe que ces titulaires et délégués seront choisis parmi les délégués communautaires par vote à bulletin secret. La commune n'est donc pas concernée par cette désignation.

Informations et questions diverses

- Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il a reçu un devis du Syndicat Mixte des Eaux de Gâtine concernant la Zone du Poirier pour l'assainissement des eaux usées, qui s'élève à 7 121,04 €. L'Assemblée est d'accord pour que Monsieur le Maire donne son aval sur l'estimation transmise par le syndicat.
- Monsieur le Maire a reçu une personne intéressée par l'achat d'une parcelle sur la zone du Poirier, à côté de celle de Monsieur BONNEAU, pour l'installation d'un bar-tabac.
- Pour finir, une discussion est lancée sur l'emploi des pesticides. Monsieur le Maire précise que l'équipe se met en place et qu'il faut être tolérant. Les changements vont se faire progressivement dans chaque service de la mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15.

Le Maire,
Benoît PIRON

